



NOUVELLE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

On se prépare pour la consultation!

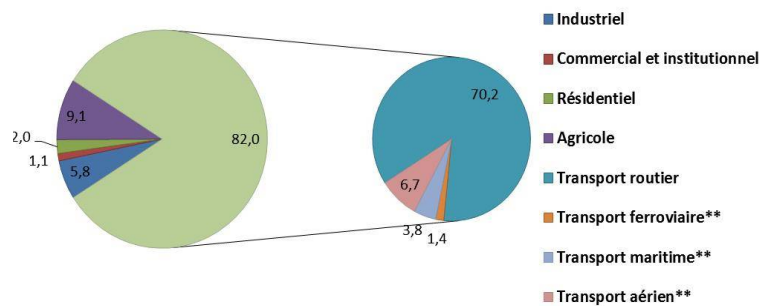
Édition spéciale

Quelques faits au Bas-Saint-Laurent...

Vous avez des inquiétudes face au **transport du pétrole** dans la région? Vous êtes d'avis qu'il faut arrêter le **gaspillage d'énergie**? Vous voulez un **transport collectif** adapté à la réalité d'ici? Vous êtes témoins des **changements climatiques**? Vous croyez que le gouvernement doit agir? Alors **EXPRIMEZ-VOUS!**

- Près de **500 millions de litres de pétrole** seraient consommés annuellement et 80% de ce total serait consommé par le **secteur du transport!**

Répartition de la consommation estimée de pétrole au Bas-Saint-Laurent par secteurs



- Nous sommes déjà proactifs sur le développement de **nouvelles filières d'énergies renouvelables**, notamment l'énergie éolienne et la biomasse
- La région est déjà éveillée sur la question énergétique. La forte participation aux démarches **Rendez-vous de l'énergie** et **Par notre PROPRE énergie** en est une preuve. Le conseil de l'environnement a d'ailleurs fait de l'**énergie une priorité!**

Vous avez l'opportunité de le faire dans le cadre de la Consultation publique sur les enjeux énergétiques du Québec

Le gouvernement provincial a lancé une **consultation publique** qui servira à élaborer la **nouvelle politique énergétique du Québec**. Il est primordial que la population réfléchisse aux enjeux de lutte aux changements climatiques, d'efficacité énergétique, de transport et d'hydrocarbures et qu'elle se fasse entendre auprès du gouvernement! La politique dessinera l'**avenir énergétique du Québec** et sera bâtie grâce aux commentaires reçus lors de la consultation.

Du **4 septembre au 9 octobre 2013**, plus de 30 **séances publiques** se tiendront dans 15 régions administratives du Québec.

Pour alimenter votre réflexion, le conseil vous invite à lire les suggestions suivantes

Les suggestions du conseil de l'environnement

DEUX GRANDES PRIORITÉS

Élaborer une politique énergétique qui repose sur les deux grandes priorités suivantes :

- l'**économie d'énergie**, dont l'efficacité énergétique et l'aménagement du territoire spécialement en matière de transport
- la **substitution des énergies fossiles et polluantes**, surtout le pétrole, par les sources d'énergie locales, propres et renouvelables

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

1. Réduire les émissions de GES¹ associées à l'énergie de 25% d'ici 2020 (cible du PACC²)
2. Adopter une stratégie de réduction de la consommation de pétrole en prenant appui sur la mobilisation des acteurs régionaux et le [plan régional de réduction du pétrole](#)

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

3. Réduire la consommation d'énergie des Québécois, parmi les plus élevées au monde, à 3,75 Tep³ par habitant pour 2020 (soit de 25%), un niveau comparable aux pays scandinaves
4. Appuyer la vision et l'importance accordée à l'efficacité énergétique dans le document de consultation et assurer l'atteinte de résultats probants
5. Faire de la réduction des énergies fossiles la priorité en matière d'efficacité énergétique
6. Mettre en œuvre des moyens comparables à la lutte contre le tabagisme ou l'alcool au volant pour devenir un chef de file en matière d'économie et d'efficacité énergétique

TRANSPORT DES PERSONNES ET DES MARCHANDISES

7. Relever le défi du transport des personnes par une réglementation et des incitatifs pour favoriser le transport actif et collectif, l'électrification des transports, les véhicules moins énergivores et un mode d'occupation du territoire visant la réduction des déplacements (circuits courts)
8. Imposer un moratoire sur de nouvelles infrastructures de transport routier afin que les sommes soient dévolues au transport collectif et actif, sauf dans certains cas où la sécurité publique l'exige
9. Réduire le camionnage des marchandises en développant l'intermodalité, les cycles courts et les énergies de substitution (biocarburant par exemple)

ÉNERGIES RENOUVELABLES

10. Favoriser le déploiement de nouvelles filières d'énergie renouvelable conditionnellement à la mise en place d'un cadre de développement durable harmonieux et durable (éolien, biomasse, solaire, biocarburants, etc.)

1 Gaz à effet de serre

2 Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques

3 Tonnes équivalent pétrole

Suggestions du conseil (suite...)

ÉNERGIES RENOUVELABLES (suite...)

11. Assurer que les développements en énergie renouvelable ne nuisent pas aux efforts d'efficacité énergétique et opter pour des filières qui favorisent :
 - les plus faibles impacts sur l'environnement
 - le remplacement des énergies fossiles
 - le cycle court (proximité des approvisionnements)
 - le développement économique et l'autonomie énergétique
12. Faire de l'efficacité énergétique et de l'énergie propre, renouvelable et décentralisée, deux piliers du développement économique des régions
13. Utiliser les surplus actuels d'électricité pour stimuler le développement des régions vers une économie verte (innovation industrielle, efficacité énergétique, électrification des transports, etc.)
14. Développer un marché pour l'énergie verte (aux États-Unis notamment) qui valorise la faible empreinte en carbone des produits québécois et la réduction de la dépendance aux produits pétroliers

HYDROCARBURES

15. Recourir aux énergies renouvelables et locales plutôt qu'au gaz naturel ou sinon, opter pour les sources les plus propres (conventionnel), renouvelables (biogaz) et en remplacement des produits pétroliers
16. Mettre fin au développement des ressources gazières et pétrolières au Québec (schiste ou conventionnel) tant que le gouvernement n'aura pas :
 - adopté une stratégie rigoureuse de réduction de la consommation de pétrole
 - mené une évaluation complète des impacts sur l'ensemble du cycle de vie
 - effectué une comparaison avec d'autres scénarios (options de rechange) qui répondraient aux mêmes besoins
 - précisé comment cela est compatible avec la réduction des GES et des hydrocarbures
 - fait la démonstration que l'exploitation du pétrole québécois est bénéfique sur les plans environnementaux, sociaux et économiques par rapport aux autres approvisionnements
 - adopté un cadre législatif approprié dont une Loi sur les hydrocarbures
17. Cesser tout développement du pétrole extracôtier (golfe du Saint-Laurent) en raison des conséquences majeures qui peuvent affecter cet écosystème exceptionnel et fragile ainsi que ses nombreux usagers (navigation, pêche, tourisme, etc.)
18. Garantir que le pétrole provienne de sources les moins dommageables en diffusant une étude comparative des sources d'approvisionnements tenant compte des aspects environnementaux, sociaux et économiques, de l'effet sur la lutte au réchauffement et sur la consommation de pétrole
19. Ne pas autoriser en territoire québécois l'approvisionnement ou la circulation de pétrole des sables bitumineux de l'Alberta considéré comme l'un des plus polluants, énergivores et émetteurs de GES au monde et comme particulièrement corrosif et dangereux à transporter par pipeline (projet Oléoduc Énergie Est par exemple)

NOUVELLE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

On se prépare pour la consultation!

Édition spéciale

Suggestions du conseil (suite...)

AUTRES

20. Élaborer un cadre de gestion sur le transport de l'énergie (train, camion, bateau, pipeline, ligne électrique) pour garantir la sécurité des personnes, réduire les risques sur l'environnement et coordonner les décisions entre les différents paliers gouvernementaux
21. Intégrer l'énergie comme valeur centrale de l'aménagement du territoire afin de diminuer les déplacements et la consommation des bâtiments : réduction de l'étalement urbain, amélioration du transport actif et collectif, découragement de l'auto solo, mise à jour de normes de construction, etc.

[Voir la version Word des suggestions](#)

Autres outils pour approfondir votre réflexion

- Le [diagnostic énergétique régional](#) dresse l'état de la consommation et de la production énergétique à l'échelle de la région
- Le [plan d'action régional de réduction de la dépendance au pétrole](#) identifie les interventions à réaliser et propose des solutions concrètes à notre dépendance aux énergies fossiles

Ces documents ont été élaborés dans le cadre du projet **Par notre PROPRE énergie** et constituent des outils de réflexion uniques en vue de la consultation!

- Le [cahier de référence des Rendez-vous de l'énergie](#), une démarche menée par les conseils de l'environnement entre 2009 et 2011
- La [déclaration d'engagement pour une stratégie de réduction de la dépendance au pétrole](#) signé par plus de 150 organismes à l'issue du 1^{er} Forum québécois sur l'énergie

Les participants peuvent consulter le [document de consultation](#) ainsi que les [références](#) et les [statistiques](#) proposées par la Commission

consultationenergie.gouv.qc.ca

Autres ressources :



équiterre



Comment participer?

Commentez en ligne

Publiez vos commentaires en lignes (choix de huit thématiques) en prenant soin de vous identifier

Jusqu'au 11 octobre 2013

Déposez un mémoire

En version électronique en utilisant le [formulaire](#) ou en version papier [par la poste](#) ou lors d'une séance publique

(dans ce cas, déposez le document **cinq jours avant** et [réservez un temps de parole deux semaines avant](#))

Jusqu'au 11 octobre 2013

Faire un commentaire devant la commission

Une période de trente minutes est réservée à la fin de chaque séance pour les commentaires du public (l'inscription se fait au début de la séance)

À NOTER

La séance publique de Rimouski aura lieu le **25 septembre** prochain, à **14 h** et à **19 h** à l'Hôtel Le Navigateur
130 avenue Belzile



CONSEIL RÉGIONAL DE
L'ENVIRONNEMENT DU
BAS-SAINTE-LAURENT

www.crebsl.com

crebsl@globetrotter.net

418 721-5711